



**Documentation**

**Sage 100 Paie & RH**

**Janvier 2023**

# **Les indemnités de congés payés**

# Table des matières

Evolution de la documentation.....	4
Cadre légal.....	4
L'indemnité de congés payés.....	4
L'indemnité compensatrice de congés payés.....	5
Mise en place du paramétrage .....	5
Préambule .....	5
Mise en place .....	6
Détail du paramétrage disponible dans le PPS .....	8
Calcul de l'indemnité de congés payés .....	8
Calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés .....	10
Synthèse .....	13

# Avertissement

Le plan de paie proposé a exclusivement pour vocation de vous aider dans la mise en place de votre dossier dans l'objectif d'établir vos bulletins de salaire. Des règles de paramétrages sont proposées par défaut sur la base des informations fournies par les Organismes de Protection Sociale (OPS) : URSSAF, Pôle emploi, Caisses de Retraite...

Cependant, il vous incombe de renseigner aussi vos propres spécificités. Pour vous accompagner, nous vous invitons à contacter votre partenaire habituel ou directement l'organisme concerné. Vous bénéficiez également d'un parcours de modules e-learning disponible sur votre espace Sage University et d'outils d'aide en ligne (Base de connaissances, centre d'aide en ligne et vos fils d'actualités mis à jour en temps réel).

Sage France ne pourra en effet être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs observées dans le plan de Paie et dans les bulletins de salaire qui sont édités.

Dans l'hypothèse où le destinataire du bulletin de salaire subi un préjudice financier ou autre du fait d'erreurs constatées dans le plan de paie et/ou dans les bulletins de salaire, la responsabilité de Sage ne pourra en aucun cas être engagée, conformément aux Conditions Générales d'Utilisation des Produits Sage.

Concernant les déclarations sociales nominatives, le périmètre DSN couvert est :

- DSN Signalement arrêt de travail / Signalement de reprise
- DSN Signalement de fin de contrat de travail
- DSN Signalement de fin de contrat de travail unique
- DSN Signalement d'amorçage des données variables
- DSN mensuelle (\*)
- PASRAU

(\*) Nous attirons votre attention sur le fait que notre solution ne permet pas de gérer les situations particulières liées au statut juridique et social des gens de la mer (ENIM) et toutes autres situations auxquelles Sage ne serait pas en mesure de répondre du fait d'éventuelles évolutions des cahiers techniques de la norme DSN applicable. Le cas échéant, Sage complètera la documentation des produits concernés sans délai.

# Evolution de la documentation

- **Janvier 2023** : Charte documentation
- **Juin 2022** : Ordre de calcul de la rubrique 18000
- **Mai 2021** : Changement de nom du produit
- **Novembre 2020** :
  - Mise à jour Avertissement pour le périmètre DSN
  - Cas non géré mis à jour
- **Septembre 2019** : Codification des rubriques à 5 caractères

## Cadre légal

### L'indemnité de congés payés

La loi prévoit deux modes de calcul des indemnités de congés payés, le plus favorable pour le salarié devant être retenu par l'employeur.

#### Règle du dixième

La première méthode consiste à calculer cette indemnité selon la règle du dixième de la rémunération totale perçue pendant la période de référence précédente :

$$\frac{\text{Assiette de l'indemnité de la période de référence}}{\text{Congés acquis sur la période de référence}} \times \text{congés pris sur l'année en cours}$$

#### Règle du maintien

La seconde méthode consiste à calculer cette indemnité en fonction du salaire qui aurait été perçu par le salarié s'il n'avait pas été en congés : c'est la règle du maintien de salaire.

Les différentes modalités de calcul sont les suivantes :

- Règle du 26ième

$$\text{Salaire de référence du mois} / 26 \times \text{nombre de jours ouvrables pris}$$

- Règle du 22ième

$$\text{Salaire de référence du mois} / 22 \times \text{nombre de jours ouvrés pris}$$

- Règle selon l'horaire

$$\frac{\text{Salaire de référence du mois}}{\text{Horaire mensuel contractuel}} \times \text{horaire d'absence}$$

- Règle selon l'horaire réel du mois : méthode de l'horaire réel (reconnue par la Jurisprudence)

$$\frac{\text{Salaire de référence du mois}}{\text{Horaire réel du mois dans l'établissement}} \times \text{nombre d'heures réelles d'absence}$$

## Congés par anticipation

Le calcul de la méthode du dixième s'applique séparément sur les deux périodes.

L'indemnité se calcule en deux temps :

- Pour la période relative à la période de référence :
  - Soit sur la base du dernier salaire
  - Soit un dixième sur la rémunération versée pendant la période de référence correspondante
- Pour la période relative à la période en cours :
  - Soit sur la base du dernier salaire
  - Soit un dixième sur la rémunération versée pendant la période de référence en cours

## L'indemnité compensatrice de congés payés

Dans le cas de rupture du contrat de travail, si le salarié n'a pu bénéficier de l'intégralité des congés qui lui sont dus, il doit recevoir une indemnité compensatrice tenant compte d'une part des jours de congés acquis pendant la période précédente et d'autre part, de ceux correspondant à la période en cours.

A savoir :

- S'il y a licenciement pour faute lourde, l'indemnité est versée pour les congés non pris acquis seulement au titre de la période de référence antérieure
- Le calcul de la méthode du dixième s'applique séparément sur les deux périodes. Comme pour l'indemnité des congés payés, il faut comparer le montant total des deux indemnités avec la rémunération qui serait perçue par le salarié s'il prenait l'ensemble des congés acquis au titre des deux périodes de référence. Le montant le plus élevé est versé au salarié

L'indemnité se calcule en deux temps :

- Pour la période relative à la période de référence. Si le salarié a un reliquat de congés relatif à la période de référence antérieure :
  - Soit sur la base du dernier salaire (maintien du salaire comme si le congé était pris à la date de cessation du contrat)
  - Soit un dixième sur la rémunération versée pendant la période de référence correspondante
- Pour la période relative à la période en cours :
  - Soit sur la base du dernier salaire
  - Soit un dixième sur la rémunération versée pendant la période de référence en cours jusqu'à la cessation du contrat (y compris l'indemnité compensatrice de préavis due)

## Mise en place du paramétrage

### Préambule

Le paramétrage proposé est basé sur les constantes et rubriques du Plan de Paie SAGE.

Le paramétrage est basé sur le code du travail, il ne traite pas des spécificités liées au conventionnel, ni des spécificités liées aux caisses spécifiques (MSA, CCVRP.....etc.).

Afin de prendre en compte l'intégralité des rubriques d'indemnité dans le paramétrage de l'indemnité compensatrice de congés, dans les Plans de Paie Sage, la rubrique 18000 a été positionnée après toutes les rubriques d'indemnité (indemnité de précarité, indemnité de fin de mission...).

La création d'un nouveau dossier à partir du Plan de Paie Sage héritera de ce paramètre. Pour les sociétés existantes, la fonction « Insérer après » doit être utilisée.



La méthode appliquée dans le Plan de Paie Sage pour le calcul du maintien est la méthode horaire.

Lors de l'embauche d'un salarié, ayant déjà travaillé dans la société, il est important de mettre à jour sa fiche de congés.



Concernant l'indemnité de congés, le comparatif entre la règle du dixième et celle du maintien de salaire peut s'appliquer à chaque prise de congé ou à l'issue de la prise de congés (31 mai). Dans le PPS, ce comparatif est appliqué à chaque prise de congé.

## Cas non gérés

Liste non exhaustive :

- Distinction sur le bulletin de paie de l'indemnité par période de référence
- Plusieurs bulletins sur un même mois
- Calcul en fonction du début et de la durée de prise, reliquat de N-2

## Pré requis



Conseil : avant de commencer la mise en place de ce paramétrage, au niveau de votre dossier, nous vous conseillons de faire une sauvegarde de votre fichier de paie et nous vous recommandons de lancer une édition détaillée au format PDF de vos constantes et rubriques.

## Mise en place

### Les éléments à récupérer du Plan de Paie Sage

Le paramétrage de l'indemnité de congés payés, utilise les éléments suivants :

- Les constantes propres au paramétrage :
  - Code mémo **[CONGE]**
- Les rubriques :
  - Code mémo **[CONGE]**

### Mise à jour du dossier

A partir du menu Fichier \ Mise à jour des sociétés, sélectionnez les sociétés concernées par le paramétrage et lancez le traitement de mise à jour.

### Les adaptations dans votre dossier

#### Les rubriques

Au niveau du menu Listes \ Rubriques, pour chaque rubrique de Brut, vous devez vérifier le paramétrage de la zone « Brut congés année en cours » dans l'onglet « Associations \ Cumuls de paie ».

Association aux constantes - 100 Salaire mensuel

Rubriques | Calculs | Associations | Etats adm. | B. modèles | Variables | Compta | PPS | B. clarifiés | Constantes

Le montant est à cumuler dans

Cumul de paie	Cumul de paie 2	Cumuls 1	Cumuls 2	Rappels 1	Rappels 2	Formation
Brut	(+) ▾					Rémun nette fiscale (Histo FP) Non ▾
Cotisations salariales	Non ▾					Montant prélèvement (Histo FP) Non ▾
Cotisations patronales	Non ▾					Tx appliqué à rémun (Histo FP) Non ▾
Cotisation patronale sociale	Non ▾					Rém. Net. Fisc. pot. (HST FP) Non ▾
Cotisation patronale fiscale	Non ▾					Rémunération U (Assiette PAS) Non ▾
Net imposable	(+) ▾					Base de l'impôt PAS (Bulletin) Non ▾
Net à payer	(+) ▾					Montant d'impôt PAS (Bulletin) Non ▾
<b>Brut congés année en cours</b>	<b>(+) ▾</b>					Net à payer avant impôt (+) ▾
A ajouter/soustraire Net impo	Non ▾					Part non imposable (PAS) Non ▾

Ok Annuller Anciennes informations DADS-U Préc. Suiv.

## Les bulletins modèles

Vous devez insérer dans les bulletins modèles de vos salariés, la rubrique « Indemnités de congés payés ». Il s'agit de la rubrique **9000** (ou de votre propre rubrique si le code de la rubrique provenant du PPS était déjà utilisé).

Vous devez insérer dans les bulletins modèles de vos salariés, la rubrique « Indemnité compensatrice de congés ». Il s'agit de la rubrique **18000** (ou de votre propre rubrique si le code de la rubrique provenant du PPS était déjà utilisé).



Pensez à insérer vos rubriques d'indemnités de congés payés et d'indemnité compensatrice de congés payés dans votre modélisation comptable.

# Détail du paramétrage disponible dans le PPS

## Calcul de l'indemnité de congés payés

- Constante de type calcul **CCP1** « Congés / Règle du 10ème » : Calcule l'indemnité selon la méthode du dixième

Champs	Informations à saisir
Code	CCP1
Intitulé	Congés / Règle du 10ème
Mémo	CONGE
Calcul	BRUTPREC * COPRIMO1 / 10 / CONGAC

- Constante de type valeur **CPTHEURCP** « Nb heures/jr pour congés » : Reprend le nombre d'heure pour une journée de congé

Champs	Informations à saisir
Code	CPTHEURCP
Intitulé	Nb heures/jr pour congés
Mémo	CONGE
Valeur	7,00

- Constante de type valeur **VALCONGHR** « Horaire d'une jrnée de cgés » : Reprend l'horaire associé à une journée de congé

Champs	Informations à saisir
Code	VALCONGHR
Intitulé	Horaire d'une jrnée de cgés
Mémo	CONGE
Valeur	CPTHEURCP

- Constante de type calcul **CP\_SALHOR** « Salaire horaire arrondi 2 déc » : Arrondi le salaire de référence à deux décimales

Champs	Informations à saisir
Code	CP_SALHOR
Intitulé	Salaire horaire arrondi 2 déc
Mémo	CONGE
Calcul	SALHORMAJ + 0.005 DIV 0.01 / 100

- Constante de type calcul **CCP** « Règle du maintien de salaire » : Calcule l'indemnité selon la méthode du maintien

Champs	Informations à saisir
Code	CCP
Intitulé	Règle du maintien de salaire
Mémo	CONGE
Calcul	COPRIMO1 * VALCONGHR * CP_SALHOR

- Constante de type test **INDEMCONG** « Calcul indemnités congés payés » : Applique la méthode la plus favorable

Champs	Informations à saisir
Code	INDEMCONG
Intitulé	Calcul indemnités congés payés
Mémo	CONGE
Test	Si CCP1 >= CCP Alors CCP1 Sinon CCP

- Constante de type test **CP\_SOLDE** « Jrs restant période précédente » : Initialise le reste à prendre à 0 si CONGAPRE est négatif (anticipation)

Champs	Informations à saisir
Code	CP_SOLDE
Intitulé	Jrs restant période précédente
Mémo	CONGE
Test	Si CONGAPRE < 0 Alors 0 Sinon CONGAPRE

- Constante de type calcul **NONRELIQCG** « Reliquat congés en cours » : Calcule le nombre de congés pris par anticipation

Champs	Informations à saisir
Code	NONRELIQCG
Intitulé	Reliquat congés en cours
Mémo	CONGE
Calcul	COPRIMO1 - CP_SOLDE

- Constante de type cumul **BRUTACOURS** « BRUTCONG annuel en cours » : Récupère le montant annuel du brut congés de l'année en cours

Champs	Informations à saisir
Code	BRUTACOURS
Intitulé	BRUTCONG annuel en cours
Mémo	CONGE
Période	Cumuls I/M/T/A
Constantes	(+) BRUTCONG      Brut congés année en cours      Annuel

- Constante de type calcul **CP\_REG10CO** « 10ième pér. cours - indem CP » : Calcule l'indemnité pour la période en cours selon la méthode du dixième

Champs	Informations à saisir
Code	CP_REG10CO
Intitulé	10ième pér. cours - indem CP
Mémo	CONGE
Calcul	BRUTACOURS * NONRELIQCG / COACOURS / 10

- Constante de type calcul **CP\_REG10PR** « 10ième pér. précéd. - indem CP » : Calcule l'indemnité pour la période de référence selon la méthode du dixième

Champs	Informations à saisir
Code	CP_REG10PR
Intitulé	10ième pér. précéd. - indem CP
Mémo	CONGE
Calcul	BRUTPREC * CP_SOLDE / CONGAC / 10

- Constante de type calcul **CP\_MAINTCO** « Maintien pér. cours - indem CP » : Calcule l'indemnité pour la période en cours selon la méthode du maintien

Champs	Informations à saisir
Code	CP_MAINTCO
Intitulé	Maintien pér. cours - indem CP
Mémo	CONGE
Calcul	NONRELIQCG * VALCONGHR * CP_SALHOR

- Constante de type calcul **CP\_MAINTPR** « Maint. pér. précéd. - indem CP » : Calcule l'indemnité pour la période de référence selon la méthode du maintien

Champs	Informations à saisir
Code	CP_MAINTPR
Intitulé	Maint. pér. précéd. - indem CP
Mémo	CONGE
Calcul	CP_SOLDE * VALCONGHR * CP_SALHOR

- Constante de type test **CP\_INDCO** « Indemn congés période en cours » : Applique la méthode la plus favorable pour la période en cours

Champs	Informations à saisir
Code	CP_INDCO
Intitulé	Indemn congés période en cours
Mémo	CONGE
Test	Si CP_REG10CO >= CP_MAINTCO      Alors CP_REG10CO      Sinon CP_MAINTCO

- Constante de type test **CP\_INDPR** « Indemn congés période précéd » : Applique la méthode la plus favorable pour la période de référence

Champs	Informations à saisir
Code	CP_INDPR
Intitulé	Indemn congés période précéd
Mémo	CONGE
Test	Si CP_REG10PR >= CP_MAINTPR      Alors CP_REG10PR      Sinon CP_MAINTPR

- Constante de type calcul **CP\_IND** « Indemn congés préc + cours » : Récupère la somme des indemnités relatives à la période de référence et à la période en cours

Champs	Informations à saisir
Code	CP_IND
Intitulé	Indemn congés préc + cours
Mémo	CONGE
Calcul	CP_INDPR + CP_INDCO

- Constante de type test **CP\_INDEMCP** « Indemnités congés payés » : Regarde s'il y a des congés par anticipation

Champs	Informations à saisir
Code	CP_INDEMCP
Intitulé	Indemnités congés payés
Mémo	CONGE
Test	Si COPRIMO1 >= CONGAPRE Alors CP_IND Sinon INDEMCONG

- Constante de type test **CP\_INDCP** « Indemnités congés payés » : Calcule l'indemnité de congés payés, si une valeur a été saisie sur COPRIMO1

Champs	Informations à saisir
Code	CP_INDCP
Intitulé	Indemnités congés payés
Mémo	CONGE
Test	Si COPRIMO1 = 0 Alors 0 Sinon CP_INDEMCP

- Rubrique de type brut **9000** « Indemnité de congés payés »

Champs	Informations à saisir
Code	9000
Intitulé	Indemnité de congés payés
Mémo	CONGE
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	CP_INDCP

## Calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés

- Constante de type calcul **CONGCOURS** « Jours restant période en cours » : Totalise les jours de congés non pris de la période en cours

Champs	Informations à saisir
Code	CONGCOURS
Intitulé	Jours restant période en cours
Mémo	CONGE
Calcul	COACOURS + COACMOIS - RELIQCOURS

- Constante de type calcul **CGCOURS** « Jours acquis période en cours » : Totalise les jours de congés acquis sur la période en cours

Champs	Informations à saisir
Code	CGCOURS
Intitulé	Jours acquis période en cours
Mémo	CONGE
Calcul	COACOURS + COACMOIS

- Constante de type calcul **RELIQCG** « Reliquat congés précédent » : Calcule le reliquat sur la période de référence

Champs	Informations à saisir
Code	RELIQCG
Intitulé	Reliquat congés précédent
Mémo	CONGE
Calcul	CONGAPRE - COPRIMO1

- Constante de type calcul **CP\_NORELIQ** « Reliquat précédent - indem CP » : Calcule le reliquat sur la période de référence

Champs	Informations à saisir
Code	CP_NORELIQ
Intitulé	Reliquat précédent - indem CP
Mémo	CONGE
Calcul	COPRIMO1 - CONGAPRE

- Constante de type test **RELIQCOURS** « Test reliquat en cours » : Regarde s'il y a un reliquat de congés sur la période en cours

Champs	Informations à saisir
Code	RELIQCOURS
Intitulé	Test reliquat en cours
Mémo	CONGE
Test	Si COPRIMO1 >= CONGAPRE Alors CP_NORELIQ Sinon 0

- Constante de type test **RELIQPREC** « Test reliquat précédent » : Regarde s'il y a un reliquat de congés sur la période de référence

Champs	Informations à saisir
Code	RELIQPREC
Intitulé	Test reliquat précédent
Mémo	CONGE
Test	Si CONGAPRE >= COPRIMO1 Alors RELIQQG Sinon 0

- Constante de type cumul **BRUTCONG\_1** « BRUTCONG Mois -1 » : Renvoie la valeur du salaire de référence du mois précédent

Champs	Informations à saisir
Code	BRUTCONG_1
Intitulé	BRUTCONG Mois -1
Mémo	CONGE
Période	Mensuelle
Mois	Mois - 1
Année	Courante
Constantes	(+) BRUTCONG Brut congés année en cours

- Constante de type calcul **SALREF** « Salaire de référence » : Valorise le salaire de référence horaire

Champs	Informations à saisir
Code	SALREF
Intitulé	Salaire de référence
Mémo	CONGE
Calcul	BRUTCONG_1 / HORAIRE

- Constante de type calcul **CP\_SALREF** « Salaire réf. arrondi 2 déc » : Arrondi le salaire de référence à 2 décimales

Champs	Informations à saisir
Code	CP_SALREF
Intitulé	Salaire réf. arrondi 2 déc
Mémo	CONGE
Calcul	SALREF + 0,005 DIV 0,01/100

- Constante de type calcul **CCP0** « Maintien période précédente » : Calcule le montant de l'indemnité congés pour la période précédente selon la méthode du maintien de salaire

Champs	Informations à saisir
Code	CCP0
Intitulé	Maintien période précédente
Mémo	CONGE
Calcul	RELIQPREC * VALCONGHR * CP_SALREF

- Constante de type calcul **CCP2** « Maintien période en cours » : Calcule le montant de l'indemnité congés pour la période en cours selon la méthode du maintien de salaire

Champs	Informations à saisir
Code	CCP2
Intitulé	Maintien période en cours
Mémo	CONGE
Calcul	CONGCOURS * VALCONGHR * CP_SALREF

- Constante de type cumul **BRUTCONGAN** « BRUTCONG annuel en cours » : Calcule l'assiette annuelle de la période en cours pour le calcul selon la méthode du dixième

Champs	Informations à saisir
Code	BRUTCONGAN
Intitulé	BRUTCONG annuel en cours
Mémo	CONGE
Période	Cumuls I/M/T/A
Constantes	(+) BRUTCONG Brut congés année en cours Intermédiaire Annuel

- Constante de type calcul **CCP3** « 10ième période précédente » : Calcule le montant de l'indemnité congés pour la période précédente selon la méthode du dixième

Champs	Informations à saisir
Code	CCP3
Intitulé	10ième période précédente
Mémo	CONGE
Calcul	BRUTPREC * RELIAPREC / CONGAC / 10

- Constante de type calcul **CCP4** « 10ième période en cours » : Calcule le montant de l'indemnité congés pour la période en cours selon la méthode du dixième

Champs	Informations à saisir
Code	CCP4
Intitulé	10ième période en cours
Mémo	CONGE
Calcul	BRUTCONGAN / 10 * CONGCOURS / CGCOURS

- Constante de type test **COMPCONGPR** « Ind.comp.cgés pér.précédente » : Applique la méthode la plus favorable pour la période précédente

Champs	Informations à saisir
Code	COMPCONGPR
Intitulé	Ind.comp.cgés pér.précédente
Mémo	CONGE
Test	Si CCP3 >= CCP0 Alors CCP3 Sinon CCP0

- Constante de type test **COMPCONGCR** « Ind.comp.cgés pér.en cours » : Applique la méthode la plus favorable pour la période en cours

Champs	Informations à saisir
Code	COMPCONGCR
Intitulé	Ind.comp.cgés pér.en cours
Mémo	CONGE
Test	Si CCP4 >= CCP2 Alors CCP4 Sinon CCP2

- Constante de type calcul **COMPCONG** « Indemnité compensatrice congés » : Récupère la somme des indemnités compensatrices relatives à la période de référence et à la période en cours

Champs	Informations à saisir
Code	COMPCONG
Intitulé	Indemnité compensatrice congés
Mémo	CONGE
Calcul	COMPCONGPR + COMPCONGCR

- Constante de type test **CP\_COMPCP** « Indemn compensatrice congés » : Remise à zéro du montant de l'indemnité compensatrice de congés payés si celle-ci est négative

Champs	Informations à saisir
Code	CP_COMPCP
Intitulé	Indemn compensatrice congés
Mémo	CONGE
Test	Si COMPCONG < 0.00 Alors 0 Sinon COMPCONG

- Constante de type test **INDCOMP** « Indemnité Comp. congés » : Ne déclenche le calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés que si une date de sortie est renseignée au niveau de la fiche de personnel

Champs	Informations à saisir
Code	INDCOMP
Intitulé	Indemnité Comp. congés
Mémo	CONGE
Test	Si DATESORTIE <> 0.00 et DATESORTIE <= DATEFINPAI Alors CP_COMPCP Sinon 0

- Rubrique de type brut **18000** « Indem compensatrice de congés »

Champs	Informations à saisir
Code	18000
Intitulé	Indem compensatrice congés
Mémo	CONGE
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	INDCOMP

## Synthèse

	Éléments	Particularités
Constantes	Code mémo : [ <b>CONGE</b> ]	
Rubriques	Code mémo [ <b>CONGE</b> ]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bulletin modèle : Activer les rubriques <b>9000</b> et <b>18000</b></li> <li>• Brut congés : Vérifier le paramétrage des rubriques de brut</li> </ul>